

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Contrôle technique : Auto Bilan investit dans de nouveaux équipements

Jean MADOUA
Libreville/Gabon

MAIS qui en veut donc à l'entreprise de contrôle technique et d'immatriculation des véhicules Centre Auto Bilan agréé ? En effet, depuis quelques jours, la société constate, pour le déplorer, qu'un groupe de personnes se réclamant syndicalistes s'activent, via des articles de journaux, à raconter ce qu'elle estime être des contrevérités dans l'unique but, dit-elle, "de dénigrer la société".

Face à cette situation, la direction générale de la société

Auto Bilan a promptement réagi en assurant sa nombreuse clientèle et les autorités en charge du secteur des transports que son matériel est neuf avec comme preuve, l'acquisition du nouveau banc au site d'Oloumi.

"La société Auto Bilan compte 40 employés, tous de familles gabonaises, qui travaillent dans un cadre agréable. La société Auto Bilan ne se reconnaît pas dans les allégations de ce groupe de personnes se réclamant syndicalistes", a indiqué un des responsables de la société.

Une visite sur les sites de Nzeng-Ayong et Oloumi

avec la presse a permis effectivement de constater les investissements consentis par l'entreprise pour l'entretien et le renouvellement de son matériel technique. Toute chose qui devrait rassurer le public quant à la qualité de ses prestations au quotidien.

"Le défi majeur de la société Auto Bilan est la garantie et le service bien fait pour assurer la sécurité de ses clients. Nous rappelons que depuis plus d'une vingtaine d'années, la société Auto Bilan n'a jamais eu de rappel à l'ordre, encore moins de constats de défaillances techniques. La société Auto Bilan s'inscrit en faux



Photo: DR

Auto Bilan agréé vient de renforcer ses équipements.

face à ces contrevérités, et veut rassurer par ses éclaircissements afin que l'opinion

nationale et internationale soit édifiée", a souligné le responsable interrogé.

Village Graine de Bolokoboué : un modèle de développement agricole

Jean MADOUA
Libreville/Gabon

LE village agricole Graine situé dans la zone de Bolokoboué, sur la route du Cap Esterias, a récemment reçu la visite de la Sotrader et de la FAO. L'objectif était de voir le travail abattu par l'ONG IDRC Africa. Ce site a été mis en place par cette ONG et ses partenaires pour attirer les jeunes à la pratique des métiers de la terre. Le projet est principalement axé sur des formations autour de la culture vivrière, la culture maraîchère, l'élevage de poulets et la production d'œufs. Une formation sur l'entrepreneuriat agricole est également dispensée à cet effet. Des membres de la coopérative Coopape, des populations villageoises de Bolokoboué et des jeunes déscolarisés participent à ce projet. Pour la mise en place des cultures maraîchères, un aménagement de 8



Photo: Jean Madouma

Plusieurs jeunes suivent la formation agricole.

700 m² a été réalisé. Le coût de la mise en œuvre de ce projet est à ce jour de l'ordre de 17 546 000 francs

Le coordonnateur du programme Graine, Calixte Mbeng, s'est dit satisfait de l'engouement qui prévaut sur ce site où travaillent des jeunes Gabonais et des femmes avec un modèle de collaboration qui intègre la société civile et qui accompagne les agriculteurs. Selon lui, la Sotrader va maintenir son accompagnement au projet.

CNLCEI : les éclaircissements tant attendus du DG de la SEEG

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

APRÈS le rendez-vous manqué du 18 juin dernier, le directeur général de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) Alain Patrick Kouma a finalement pu échanger avec les membres de la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI). Aussi, mardi 30 juin, était-il question pour le manager de la société monopolistique de revenir en détail, à la suite du ministre de l'Énergie, sur les actions mises en branle dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

L'interlocuteur du président Nestor Mbou a fait savoir que les actions de la SEEG étaient réparties sur trois axes.

Relevant du fonctionnement interne, le premier axe consistait à garantir la santé des agents à la faveur de l'état d'urgence décrété par les pouvoirs publics. Toute chose qui a nécessité la mise en chômage technique de 50% des effectifs de l'entreprise. En plus d'investir dans



Photo: DR

Le DG de la SEEG, Alain Patrick Kouma, échangeant les documents avec le président de la CNLCEI, Nestor Mbou.

la logistique nécessaire au déroulement des activités pendant cette période.

Les actions sociétales constituent le deuxième axe du plan diligenté par la société, à travers l'opération baptisée "mains propres". Celle-ci consistait, d'une part, à disponibiliser l'eau dans une vingtaine de quartiers gravement en proie au stress hydrique à Libreville, Owendo et Akanda. Et Alain Patrick Kouma de préciser : "Entamée le 27 mars, cette action est toujours en cours".

D'autre part, il s'agissait de créer des points de lavage des mains, 54 au total, dans les zones à forte affluence. Le troisième et dernier axe s'articule autour de la gratuité des fournitures d'électricité et d'eau décidée par le président de la République, à l'entame du confinement total. Bien que réservé sur les chiffres, le DG de la SEEG a rassuré : "Nous avons déjà reçu les 6 milliards de francs couvrant la première phase de gratuité. Nous sommes juste en attente du second paiement."